



DOSSIER D'EXPERTS

JEUNESSE, ÉDUCATION ET ANIMATION

Pour des politiques éducatives et de jeunesse efficaces et soutenables

François Rousseau

Prospectiviste et expert en innovation sociale territoriale

Pour des politiques éducatives et de jeunesse efficaces et soutenables

Considérant la question de l'éducation comme la question centrale du XXI^e siècle, ce dossier d'expert propose un ensemble de repères et de méthodes pour asseoir des politiques éducatives et de jeunesse territoriales qui soient tout à la fois durables et efficaces.

Revenant sur la notion d'éducation, de politiques de jeunesse, convoquant philosophes classiques et de l'environnement, spécialistes du numérique, anthropologues et ethnologues, l'ouvrage nous invite à une lecture tout à la fois rétrospective et prospective des politiques destinées à soutenir l'éducation, l'intégration et l'épanouissement des jeunes générations.

L'auteur, spécialiste de l'accompagnement des collectivités territoriales sur ce type de projet nous propose des pistes de réflexion, des méthodes, des techniques permettant d'asseoir la durabilité et l'efficacité de l'action éducative menée sur les territoires, en les assortissant d'illustrations concrètes.

Donnant une place centrale à la question d'une relation renouvelée à la nature, au développement de l'esprit critique, à la transmission des techniques, l'auteur nous montre comment une efficacité renforcée de ces politiques passe principalement par des démarches d'évaluation continue, un renouvellement conséquent de la relation instaurée aux parents, comme par la mise en place, dans les territoires, de démarches de démocratie contributive associant fortement les enfants et les jeunes.



François Rousseau est prospectiviste et expert en innovation sociale territoriale. Spécialisé dans l'accompagnement des collectivités territoriales, des mouvements d'éducation populaire et des institutions, dans le déploiement et l'évaluation de leurs politiques éducatives et de jeunesse, il intervient tant en France qu'à l'étranger, où il appuie différentes structures dans la conduite d'expérimentations et le renouvellement de leurs pratiques éducatives.

boutique.territorial.fr

ISSN : 1623-8869 – ISBN : 978-2-8186-2024-3

territorial éditions



DOSSIER D'EXPERTS

JEUNESSE, ÉDUCATION ET ANIMATION

Pour des politiques éducatives et de jeunesse efficaces et soutenables

François Rousseau

Prospectiviste et expert en innovation sociale territoriale

territorial *éditions*

CS 70215 - 38501 Voiron Cedex - Tél.: 04 76 65 87 17 - Référence TDE 912A

Retrouvez tous nos ouvrages sur boutique.territorial.fr

**Vous souhaitez
nous contacter
à propos de votre ouvrage ?**

C'est simple !

Il vous suffit d'**envoyer un mail à :**
service-client-editions@territorial.fr
en précisant l'objet de votre demande.
Pour connaître l'ensemble de nos publications,
rendez-vous sur notre boutique en ligne
www.boutique.territorial.fr

Avertissement de l'éditeur :

La lecture de cet ouvrage ne peut en aucun cas dispenser le lecteur de recourir à un professionnel du droit.

 <p>DANGER LE PHOTOCOPIAGE TUE LE LIVRE</p>	<p>Il est interdit de reproduire intégralement ou partiellement la présente publication sans autorisation du Centre Français d'exploitation du droit de Copie. CFC 20, rue des Grands-Augustins 75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70</p>
---	---



© Territorial, Voiron

ISBN: 978-2-8186-2024-3

ISBN version numérique: 978-2-8186-2025-0

Imprimé par Reprotechnic, à Bourgoin-Jallieu (38) - Novembre 2022

Dépôt légal à parution

Sommaire

Introduction	p.7
--------------------	-----

Partie 1

L'environnement des politiques d'éducation et de jeunesse

Chapitre I

Politiques éducatives et de jeunesse, de quoi parle-t-on au juste ?	p.13
--	-------------

A - Que signifie la notion d'éducation ?	p.13
---	-------------

1. Pour le sens commun, l'éducation sert à se socialiser et à se distinguer socialement p.13
2. Instruire ou éduquer ? Des notions proches mais distinctes p.14
3. Éduquer, une contribution au développement de l'enfant p.14
4. Qu'est-ce qu'une conception éducative du développement de l'enfant ? p.15
5. Pour une conception globale de l'éducation p.16
6. Le rôle clef de l'environnement pour le développement de l'enfant p.20
7. L'éducation : en premier lieu, une « affaire » de relations et d'interactions p.21

B - La notion de « politiques de jeunesse », une notion polysémique	p.21
--	-------------

1. Les « politiques de jeunesse » comme désignant l'ensemble des politiques conduites en direction des 15-30 ans p.21
2. Les « politiques de jeunesse » comme secteur d'intervention publique et héritage de l'éducation populaire p.22
3. Les « politiques de jeunesse » en tant que politiques transversales menées en direction des jeunes p.22

Chapitre II

Le contexte législatif	p.25
-------------------------------------	-------------

A - Les politiques éducatives, une affaire « révolutionnaire », de démocratie et... de moyens	p.25
--	-------------

1. La Révolution et le débat des idées p.25
2. De Napoléon à Jules Ferry p.34
3. Les lois Jules Ferry p.36
4. De l'instruction publique à l'éducation nationale p.38
5. Les Trente Glorieuses p.39
6. Le tournant des années quatre-vingt p.43
7. De l'aménagement du temps de l'enfant au projet éducatif local p.46

B - Petite histoire des politiques de jeunesse	p.53
1. Du XIX ^e siècle au début des années quatre-vingt : des politiques de jeunesse avant tout locales.....	p.53
2. Le tournant des années quatre-vingt.....	p.54
3. Une mutation progressive des politiques de jeunesse au cours des trente dernières années.....	p.56
C - Quelques dispositifs de politiques publiques	p.60
1. L'éducation prioritaire.....	p.60
2. Le PEdT (projet éducatif de territoire).....	p.61
3. Le dispositif des Cités éducatives.....	p.64
4. Le Réseau des villes apprenantes de l'Unesco.....	p.64

Partie 2

Asseoir durablement les politiques éducatives et de jeunesse

Chapitre I

Pourquoi faut-il soutenir, éduquer et cultiver les petits d'homme ?.....

A - Ce qu'en ont dit quelques philosophes	p.73
1. Un enjeu politique.....	p.73
2. Pallier les insuffisances de la nature humaine.....	p.74
3. Émanciper et rendre libre.....	p.75
4. Protéger contre l'esprit du temps.....	p.76
B - Un enfant, ça n'existe pas ?	p.78

Chapitre II

Les horizons anthropologiques des enfants et des jeunes.....

A - La condition politique de l'homme moderne	p.81
B - La société de la connaissance	p.82
1. La connaissance, objet de « démocratie cognitive » ?.....	p.82
2. Un déplacement des priorités de l'action éducative.....	p.83
3. Une évolution des rôles traditionnels de l'école et des institutions péri et extrascolaires.....	p.83
C - De l'éco-anxiété au regain environnemental	p.84
1. Qu'est-ce que l'éco-anxiété ?.....	p.84
2. Les conséquences de la crise écologique pour le développement de l'enfant.....	p.85
3. Quelles actions éducatives auprès des enfants et des jeunes ?.....	p.91
D - Le défi du numérique	p.100
1. Les dangers du numérique pour le développement de l'enfant.....	p.100
2. La société du contrôle.....	p.101

Chapitre III

Une nouvelle donne sur la parentalité.....

A - Un regard rétrospectif et prospectif sur les évolutions de la parentalité au cours des deux derniers siècles	p.103
B - Les soubassements des politiques publiques en lien à la parentalité	p.105
C - Un renouvellement de la donne suite à la crise sanitaire ?	p.106
D - Quel horizon, quel futur souhaitable ?	p.108

Chapitre IV

Des savoirs nécessaires à l'éducation du futur	p.109
A - Définir de nouveaux horizons éducatifs ?	p.109
B - Se préparer à affronter un monde complexe ?	p.110
C - Désapprendre et développer l'esprit critique	p.111
1. De l'importance de déstabiliser les enfants... et du jeu	p.111
2. Développer l'esprit critique ?	p.112
3. Éduquer à l'esprit de résistance et aux faits inconfortables	p.115

Partie 3

Réagencer localement les politiques éducatives et de jeunesse

Chapitre I

Quelles ambitions pour quelles politiques éducatives et de jeunesse ?	p.127
A - Les trois composantes d'une politique éducative et de jeunesse territoriale	p.127
1. La dimension politique d'une politique éducative et de jeunesse territoriale	p.127
2. La dimension stratégique d'une politique éducative et de jeunesse territoriale	p.128
3. La dimension opératoire d'une politique éducative et de jeunesse territoriale	p.129
B - Faire projet de territoire	p.129
1. Avant tout poser la question du sens, partager une ambition, se fixer un cap	p.129
2. Quelques conseils pratiques pour donner du sens à votre politique éducative et de jeunesse	p.131

Chapitre II

Du diagnostic au projet territorial pour l'enfance et la jeunesse	p.133
A - Les étapes de construction d'un projet territorial pour l'enfance et la jeunesse ..	p.133
B - Le diagnostic partagé, condition d'un projet partagé	p.135

Chapitre III

Les enjeux d'une relation renouvelée aux parents	p.139
A - Renouveler les pratiques et formes de relation aux parents	p.139
B - Des leviers à activer pour renouveler les relations aux parents	p.142
1. Des leviers institutionnels	p.142
2. La mise en place d'actions coopératives incluant les parents	p.144
3. Des leviers formatifs	p.145

Chapitre IV

Évaluer une politique éducative pour l'enfance et la jeunesse ?	p.147
A - Quelques repères historiques	p.147
B - Les étapes de mise en œuvre d'une démarche d'évaluation de la politique éducative et de jeunesse du territoire	p.148
C - Des outils et techniques	p.148
1. Des indicateurs types	p.149
2. Des outils de recueil de données et d'interprétation	p.150
3. L'animation de la démarche évaluative	p.151

Chapitre V

Libérer les énergies éducatives, gagner collectivement en efficience	p.153
A - Construire les communautés éducatives	p.153
1. Un attendu récurrent des politiques éducatives territoriales depuis trente ans.....	p.153
2. De la construction de communautés éducatives à la construction de la cité.....	p.154
3. Quelques modalités pratiques.....	p.155
B - Mettre en œuvre des dynamiques apprenantes	p.160
1. De l'importance d'une « énergie circulante » au sein des communautés éducatives	p.160
2. Renforcer les dynamiques de recherche-développement	p.162
C - Renforcer la place des enfants et des jeunes dans les politiques éducatives et de jeunesse	p.163
1. Associer les enfants et les jeunes à la gouvernance des politiques territoriales d'éducation ..	p.163
2. Construire et faire vivre des sociosystèmes capacitants pour les enfants et les jeunes ..	p.165
3. Pratiquer des démarches inclusives, coopératives et citoyennes, en tous lieux	p.167
4. Concevoir et mettre en œuvre des logiques de parcours à toute échelle	p.170
Conclusion	p.173

Introduction

La question de l'éducation, question centrale pour le XXI^e siècle



« L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser pour changer le monde. »

Nelson Mandela

La question considérée comme centrale au XXI^e siècle est de savoir comment éviter la 6^e extinction, comment préserver l'avenir de la planète et de l'humanité.

Mais si tant est que l'humanité a une part de responsabilité dans cette possible extinction, la question centrale du XXI^e siècle n'est-elle pas celle de l'éducation ?

Car ce que nous dit cette possible extinction est que si l'humanité avait été autre, bref, si elle avait autrement éduqué ses enfants, nous n'en serions pas là.

Il ne s'agit donc pas que de laisser à nos enfants une planète en meilleur état qu'elle ne l'est aujourd'hui, mais aussi de laisser à la planète des enfants qui soient meilleurs que nous ne le fûmes et que ne le furent nos ancêtres.

La question centrale n'est donc pas seulement : « Quelle Terre allons-nous laisser à nos enfants ? », mais aussi : « Quels enfants allons-nous laisser à la Terre ? »

De l'efficacité des politiques éducatives locales

Certains en concluront qu'il suffit au fond d'augmenter les moyens dédiés à l'éducation.

Ce n'est pas le point de vue de ce « Dossier d'experts », quand bien même il pose la question de l'efficacité des politiques éducatives mises en œuvre dans les territoires.

Poser la question de l'efficacité, c'est se pencher sur la question des moyens, ou, plus précisément, sur le rapport entre les moyens mobilisés pour la mise en œuvre de ces politiques éducatives, et les résultats qui sont les leurs, le degré d'atteinte des objectifs qu'elles poursuivent.

Une politique éducative efficace, c'est une politique qui atteint ses objectifs, sans « débauche » de moyens, ou, à tout le moins, utilise les moyens mobilisables ou mobilisés à *bon escient*.

Au cours de notre longue expérience dans l'accompagnement de la conception et du déploiement de politiques éducatives et de jeunesse territoriales, nous avons maintes fois entendu nos interlocuteurs, qu'il s'agisse d'élus, de responsables de service, d'animateurs,

d'éducateurs spécialisés, de professionnels du soin, d'enseignants ou de parents d'élèves, mettre en avant le manque de moyens pour expliquer l'insuffisance qu'ils constataient dans la politique déployée sur le territoire.

Cependant, les politiques éducatives et de jeunesse qui étaient mises en œuvre suite à leur redéfinition et/ou conception, se traduisaient le plus souvent par un redéploiement des moyens mobilisés, un ajustement des actions mises en œuvre, de nouvelles manières de faire communauté éducative, une nouvelle organisation de travail.

C'était plus rarement qu'elles se traduisaient par la mobilisation de moyens nouveaux, sauf, évidemment, quand des manques cruciaux étaient constatés sur tel ou tel domaine de la politique éducative (la toute petite enfance, la parentalité, l'enfance, l'adolescence, la jeunesse), et notamment au plan RH.

De la durabilité des politiques éducatives

Des politiques éducatives durables, ce sont à la fois des politiques anticipatrices, des politiques qui s'intéressent au « lointain », des politiques qui s'inscrivent dans la durée.

Des politiques anticipatrices

Anticipatrices : elles prennent en compte les évolutions en cours, et sont, comme nous y invite la pensée prospective, « systémiques » : elles appréhendent tout autant les enjeux sociaux et de société, les enjeux économiques, les enjeux territoriaux, les enjeux technologiques, organisationnels, financiers et RH. À défaut de cette approche systémique, ces politiques, déconnectées du contexte dans lequel elles sont mises en œuvre, n'auront aucune durabilité.

Des politiques qui s'intéressent au « lointain »

Pour reprendre l'expression de Hans Jonas, dans le principe de responsabilité¹, **ces politiques s'intéressent au « lointain »** : elles s'interrogent sur leurs conséquences à long terme. Elles se positionnent comme « responsables » de leurs effets pour le développement de l'enfant dans la durée, l'épanouissement du jeune à moyen et long terme, son insertion professionnelle et dans la société, l'adulte qu'il sera, les conséquences de cet « être adulte » pour le devenir de notre société... de l'humanité. Parler de politiques éducatives durables, c'est donc, d'une certaine manière, inviter à « décentrer » le regard de leurs seules conséquences organisationnelles et financières à court et moyen terme.

Des politiques qui s'inscrivent dans la durée

Des politiques éducatives durables, ce sont enfin **des politiques qui s'inscrivent dans la durée**.

Bien sûr, l'idée de politiques qui s'inscrivent dans la durée suppose que celles-ci ne soient pas régulièrement « mises à bas », au moment de la mise en œuvre d'une nouvelle politique nationale, d'un nouveau dispositif ou d'un changement d'équipe municipale.

Cependant, ces ruptures possibles de continuité sont un corrélat de la vie démocratique, comme elles sont la condition de nécessaires changements de cap dans les politiques déployées sur les territoires. En outre, ce n'est que si les politiques s'adaptent, évoluent, se transforment, qu'elles sont durables et potentiellement transformatrices, comme le requièrent des politiques éducatives et de jeunesse.

1. Hans Jonas, *Le principe de responsabilité*, Champs essai, 2013 (la première édition est de 1979).

L'enjeu central de politiques qui s'inscrivent dans la durée n'est donc pas là.

Non, l'enjeu central de politiques qui s'inscrivent dans la durée est que ces politiques, loin de récuser l'héritage qui est le nôtre, s'en inspirent dans ce qu'il a de meilleur pour l'éducation des enfants et des jeunes, et à ce titre renouent avec l'idée de transmission.

Ce point est fondamental. Car, au fond, qu'est-ce qu'éduquer sinon, en premier lieu, transmettre à nos enfants un espoir ? L'espoir que la vie vaut d'être vécue, l'espoir que leur vie sera belle et qu'ils s'y épanouiront, l'espoir qu'ils vivront dans un monde meilleur et dans lequel leur présence sera indispensable.

Autrement dit, l'approche à adopter dans la construction d'une politique éducative n'est pas de chercher à répondre à l'état du monde actuel et d'y conformer nos enfants, mais plutôt de se demander en premier lieu quel monde nous voulons, quelle vision nous avons de l'homme, et sur cette base, de se demander comment éduquer nos enfants, pour que la vision que nous avons de ce que devrait être le monde et la place de l'homme dans celui-ci puissent se concrétiser.

Le grand philosophe Emmanuel Kant le dit avec encore plus de clarté dans la *Critique de la raison pure*² : « Voici un principe de l'art de l'éducation que particulièrement les hommes qui font des plans de l'éducation devraient avoir sous les yeux. On ne doit pas seulement éduquer des enfants d'après l'état présent de l'espèce humaine, mais d'après son état futur, possible et meilleur, c'est-à-dire conforme à l'idée de l'humanité et à sa destination totale. Ce principe est d'une grande importance. Ordinairement, les parents éduquent leurs enfants en vue de les adapter au monde actuel, si corrompu soit-il. Ils devraient bien plutôt leur donner une éducation meilleure afin qu'un meilleur état puisse en sortir dans l'avenir. »

La myopie, les vues de court terme ne sont donc pas bonnes conseillères en matière d'éducation. À n'en pas douter, il est urgent, tout autant dans les politiques éducatives nationales que locales, de rompre avec les approches de court terme, de porter le regard au loin, et d'éclairer ce lointain avec une bonne dose d'utopie. Il est du même coup urgent de penser l'éducation dans une logique d'investissement sur l'avenir, certes de nos enfants, mais aussi, chacun l'aura compris, sur l'avenir de l'humanité et... de la Terre.

L'approche n'est pas nouvelle, et de nombreux militants de l'éducation l'ont pratiquée depuis l'Antiquité, et, plus récemment, dans l'après-guerre.

De là à dire qu'ils ont toujours su « dialectiser » leur approche avec le monde tel qu'il est, évidemment non. Dialectiser cette approche utopique de l'éducation, c'est tout à la fois s'intéresser à l'enfant tel qu'il est, aux hommes tels qu'ils sont, aux hommes tels qu'ils éduquent leurs enfants, aux organisations éducatives telles qu'elles fonctionnent. Dialectiser cette approche utopique de l'éducation, c'est aussi la mettre dans une tension positive de ce monde tel qu'il est. C'est projeter et conduire un véritable processus de transformation et d'innovation sociale, et s'en donner collectivement les moyens.

À l'évidence, nous ne sommes pas, en France, collectivement porteurs d'une vision utopique de l'homme et du monde.

2. Emmanuel Kant, *Propos de pédagogie*, 1803.

Mais nous butons également, dans les territoires, sur trois obstacles principaux pour toujours réussir ce projet de transformation inhérent à toute politique éducative :

- une approche très « gestionnaire » des politiques éducatives, centrée sur le court terme et la question des moyens, et non pas sur le long terme, le projet, la transformation de l'existant qu'il suppose et l'affectation des moyens qui en découle, dans une approche « développement » ;
- notre logique « déficitaire », qui nous amène à nous centrer sur les problèmes, les faiblesses et les manques, logique à laquelle il est nécessaire de substituer une logique « capacitaire », centrée sur les ressources et les forces ;
- la segmentation et le cloisonnement de nos politiques publiques, qui ne permettent pas d'adopter l'approche systémique requise pour conduire les changements nécessaires.

Plan de l'ouvrage

Dans une première partie de ce « Dossier d'experts », le lecteur trouvera un ensemble d'informations et de repères relatifs à l'environnement dans lequel sont mises en œuvre les politiques de jeunesse et d'éducation.

Cet environnement est appréhendé tant d'un point de vue législatif que du point de vue des acteurs qui y interviennent. Il est également appréhendé quant aux modèles de politiques éducatives qui y sont à l'œuvre, quant à leur efficacité, et quant aux évolutions qui, aujourd'hui, impactent la donne éducative. La question qui nous est ici posée est de savoir dans quel contexte les politiques éducatives et de jeunesse sont mises en œuvre.

La deuxième partie de ce « Dossier d'experts » vise à apporter au lecteur un ensemble de repères lui permettant sur son territoire d'asseoir durablement une politique éducative et de jeunesse. Au-delà d'une réflexion sur les finalités d'une action éducative et de jeunesse et du rappel de quelques fondamentaux, le lecteur trouvera un ensemble de repères quant aux évolutions nécessaires de nos systèmes locaux d'éducation. La question qui nous est ici posée est de savoir comment donner une assise solide aux politiques éducatives et de jeunesse.

La dernière partie de l'ouvrage propose un ensemble de pistes de travail pour réorganiser localement les politiques éducatives de jeunesse : évaluer les améliorations nécessaires, faire en sorte que le territoire soit plus apprenant pour les individus et d'un point de vue collectif, redéfinir la place de chacun, et en premier lieu celle des enfants et des jeunes, et de leurs parents.

Partie 1

L'environnement des politiques d'éducation et de jeunesse

Chapitre I

Politiques éducatives et de jeunesse, de quoi parle-t-on au juste ?

A - Que signifie la notion d'éducation ?

1. Pour le sens commun, l'éducation sert à se socialiser et à se distinguer socialement

Pour le sens commun, éduquer est une nécessité qui découle principalement du fait que nous vivons en société : ainsi nous faut-il apprendre à nos enfants le langage, les règles de vie sociale, leur faire adopter des habitudes de la vie commune. Pour le sens commun, donc, l'éducation est avant tout un acte de socialisation de l'enfant qui vise à faire en sorte qu'il s'adapte à vivre en société.

De manière plus large, le sens commun considère qu'éduquer, c'est transmettre à l'enfant des valeurs, des savoirs, des manières d'être et de faire qui pourront lui être utiles plus tard.

Il est vrai que, dans le français du XIX^e siècle, « avoir de l'éducation » signifie « avoir du savoir-vivre » : c'est-à-dire se comporter conformément aux normes de la classe dominante – et *a minima*, de la classe « supérieure » –, en partager les valeurs, les représentations, les manières de faire. Ainsi, l'éducation fonctionne ici comme un principe de distinction sociale : certains ont de l'éducation, quand d'autres en manquent, et certains ont une « bonne éducation », quand d'autres sont « mal élevés ».

Ainsi, le sens commun :

- confond l'éducation et le fait que notre enfant puisse sortir de son milieu d'origine et s'élever socialement ;
- réduit d'une certaine manière l'éducation à l'instruction ;
- considère qu'éduquer est un processus qui se joue à deux, l'éducateur et l'éduqué, et que ce dernier, d'ailleurs, n'est que le réceptacle passif de ce que l'éducateur lui transmet.

Il n'est pas inutile de revenir à l'étymologie du mot « éducation ».

Le verbe latin *educare*, dont est dérivé le terme « éducation », signifie initialement « *avoir soin de* », « *faire attention à veiller au bien de* », qu'il s'agisse des plantes que l'on cultive ou des animaux que l'on nourrit et que l'on élève. Par extension, le terme a signifié « *avoir soin des enfants* », et donc potentiellement les instruire, les former, leur donner de l'éducation.

2. Instruire ou éduquer ? Des notions proches mais distinctes

Instruire consiste toujours peu ou prou à transmettre des connaissances, des savoirs et des savoir-faire, voire des manières d'être adaptées à un environnement social donné.

Chacun sent bien que le terme « éduquer » renvoie à quelque chose de plus vaste et de plus global, qu'il touche au fond même de ce qu'est l'individu.

Il renvoie au fait de « forger » l'individu, de l'aider à développer la diversité de ses capacités – qu'elles soient physiques, intellectuelles, morales, sociales ou techniques –, ses aptitudes spécifiques, et sa personnalité. Derrière la pratique éducative telle que nous la concevons aujourd'hui en France, il y a l'idée d'aider cet individu à devenir un « adulte » – tout à la fois capable de gérer sa vie personnelle de manière autonome et de s'y épanouir –, mais aussi d'en faire un citoyen libre et responsable participant positivement à la vie de la cité.



La différence entre l'instruction et l'éducation selon le Code de l'éducation

Le Code de l'éducation précise dans son article L.131-1-1 la différence entre l'instruction et l'éducation.

Selon cet article, l'instruction est destinée à garantir « *l'acquisition des instruments fondamentaux du savoir, des connaissances de base, des éléments de la culture générale et, selon les choix, de la formation professionnelle et technique* ».

En revanche, et toujours selon cet article, l'éducation permet « *de développer sa personnalité, son sens moral et son esprit critique, d'élever son niveau de formation initiale et continue, de s'insérer dans la vie sociale et professionnelle, de partager les valeurs de la République et d'exercer sa citoyenneté* ».

3. Éduquer, une contribution au développement de l'enfant

Chacun l'aura compris, éduquer, c'est aider l'enfant dans son développement. Vous avez bien lu : « *son* » développement.

Le développement de l'enfant n'est pas le fait de l'éducation, c'est le fait du vivant. Comme tout être vivant, l'enfant cherche à « croître », à se développer, à s'épanouir.

Ainsi, l'enfant participe du vivant et, pour reprendre l'expression d'Henri Bergson, de son « élan vital », de cette même essence-existence dans laquelle, comme le disait Baruch Spinoza, « *chaque chose, autant qu'il est en soi, s'efforce de persévérer dans son être* »³... Et, en ce sens, l'essence de l'homme est « *déterminée à faire les choses servant à sa conservation, et l'homme est ainsi déterminé à le faire* »⁴.

3. Baruch Spinoza, *L'éthique*, partie 3, proposition VI.

4. *Idem*, proposition IX, scolie.

De ce point de vue, l'éducation n'est pas en premier lieu le fait ou « l'affaire » des parents ou inversement de l'Éducation nationale, et plus largement de la société. Elle est en premier lieu ce à quoi « s'affairent » l'enfant et le jeune, les femmes et les hommes en général, pour croître en corps et en « force d'âme », pour grandir en humanité, devenir adulte et gagner encore en maturité et en sagesse, devenir pleinement vivant parmi les vivants.

Autrement dit, éduquer un enfant ne peut en aucun cas se confondre avec le fait de lui transmettre des connaissances morcelées. Éduquer un enfant consiste plus sûrement à accompagner la réalisation complète d'un sujet humain qui, demain, contribuera, à sa manière, à faire l'Histoire.

Mais ce processus éducatif, dont l'enfant est, chacun l'aura compris, le premier acteur, peut être ou non facilité ou empêché par l'environnement qui est le sien : les circonstances, les « milieux » dans lesquels l'enfant grandira, les rencontres qu'il fera, les habiletés et incapacités spécifiques qui seront les siennes, les opportunités qu'il aura de développer ces habiletés, les solutions trouvées pour faire face à ses incapacités.

4. Qu'est-ce qu'une conception éducative du développement de l'enfant ?

Bien souvent, on réduit la conception du développement de l'enfant et du jeune à celle de son développement personnel.

Cette conception du développement de l'enfant a aujourd'hui de plus en plus le vent en poupe et est largement relayée par de nombreux enseignants et éducateurs. On constate, en effet, que de plus en plus d'acteurs de l'éducation, dans un souci de soigner le mal-être de nombreux enfants et jeunes, et plus largement de développer l'autonomie de ceux-ci, préconisent d'avoir recours aux techniques du développement personnel, voire de faire appel à des thérapeutes, psychanalystes et autres coachs pour qu'ils puissent intervenir auprès des jeunes publics : pour travailler sur l'estime que ceux-ci ont d'eux-mêmes, pour qu'ils apprennent à mieux gérer leurs émotions, renforcer leur confiance en soi, valoriser leurs qualités et talents, explorer tout leur potentiel.

La visée des approches du développement personnel est la réalisation et « l'accomplissement » de soi. Ces approches, héritières du processus d'individuation qui est en cours depuis quelques siècles, visent principalement au renforcement de l'autonomie de la personne et de l'individu. Elles s'inscrivent directement dans le projet de société qui a été le nôtre au cours des quarante dernières années, qui exalte l'individu, valorise la performance, la réussite individuelle et la compétition.

Elles laissent du même coup de côté le questionnement philosophique – de Platon à Luc Ferry, en passant par les stoïciens et Hannah Arendt – sous-jacent à la définition d'une politique éducative : quelle jeunesse veut-on former pour quel projet de société ? Elles disent implicitement, d'une certaine manière : « Nous sommes dans une société individualiste, que l'individu s'y adapte, et développe au maximum ses capacités pour s'y intégrer. » Elles font porter le poids de la réussite éducative du seul côté de l'enfant.

Du même coup, ces approches centrées sur l'individu n'interrogent pas le fonctionnement même des institutions éducatives en vue que celles-ci incarnent ce même projet de société. Sinon en proposant d'ajouter aux apprentissages scolaires existants, des temps réservés au développement personnel !

Notre propos n'est pas de dire à nos lecteurs que ces techniques de développement personnel n'ont aucun intérêt. Ni qu'elles ne devraient pas être mobilisées pour le développement de l'enfant, au sein des établissements scolaires, des activités de loisirs des enfants et des jeunes, dans le cadre du temps de vie familial.

Il se peut, au contraire, que l'accès à ces techniques qui font désormais partie de notre héritage culturel commun, ne doivent plus être réservés qu'à une élite : ne doivent-elles pas au contraire faire partie du socle de connaissances auquel tout un chacun devrait avoir accès ?

Comme cet accès est sans doute la condition, à côté de nombreuses autres (des savoirs et des connaissances, le développement de son esprit critique, la maîtrise des technologies de l'information...), pour que chacun puisse s'affirmer comme « sujet » dans un monde complexe.

Notre propos est plutôt d'attirer l'attention du lecteur sur l'importance qu'un projet de politique éducative intègre un projet de société.

Autrement dit, tout projet de politique éducative locale est un projet qui porte tout autant « sur » l'enfant, que « sur » l'environnement de l'enfant et du jeune, sur les différents environnements de l'enfant et du jeune : sa famille, son temps libre ou sa vie sociale, son temps scolaire, son territoire...

Ne se centrer que sur l'un, aux dépens de l'autre, c'est s'interdire, au final, de mettre en œuvre une politique éducative suffisamment « systémique » pour être transformatrice.

5. Pour une conception globale de l'éducation

Autrement dit, une définition suffisante de l'éducation suppose de prendre en compte l'enfant, la personne, ses environnements, et le fait que l'enfant y est positionné comme le premier acteur de son éducation.

De telles définitions existent, comme celle proposée par Roger Gal et Gaston Mialaret – et que les Francas⁵ ont retenue – : « *L'éducation est l'ensemble des influences d'origines et de natures diverses qui s'exercent volontairement ou non sur l'individu et que l'individu exerce sur son environnement, et qui, en se conjuguant, contribuent à la création et au développement de sa personne.* »

5. Cf. encadré ci-après.

Qu'est-ce que les Francas ? (1)

Les Francas sont un mouvement d'éducation populaire et une fédération nationale. Ils ont été créés en 1944 et sont une association complémentaire reconnue d'utilité publique.

Ils ont été à l'origine de nombreuses innovations, comme les patronages laïques, les activités périscolaires, les centres aérés, les centres de loisirs associés à l'école (CLAE), les centres de loisirs, le projet éducatif local, l'accueil éducatif, les réseaux locaux pour l'enfance, les agences locales enfance jeunesse...

Les Francas fédèrent sur le territoire national un grand nombre de structures et d'activités, agissent pour l'accès de tous les enfants et adolescents à des loisirs de qualité, et proposent leur expertise aux collectivités territoriales et aux organisateurs de loisirs, pour favoriser la mise en œuvre de leurs projets éducatifs.

Sollicitant régulièrement l'expertise de spécialistes au sein de leur conseil scientifique, les Francas sont rassemblés autour de valeurs fortes – humanisme, liberté, égalité, solidarité, laïcité, paix –, qu'ils s'emploient à mettre en vie dans leur action éducative et leurs interventions auprès des organisateurs d'accueil éducatif et des territoires, avec pour principal objectif de faire accéder les enfants et les jeunes à une citoyenneté active.

Tout à la fois mouvement d'idées et d'actions, les Francas ont, de manière continue, fait évoluer leur projet au cours des soixante-dix dernières années, tout en ne perdant pas de vue leur idéal social et éducatif, tel qu'il s'exprime dans leur projet actuel : « Avec les enfants et les jeunes, ensemble pour l'éducation ! »

(1) Le lecteur trouvera de plus amples informations sur le site des Francas – www.francas.asso.fr. La présentation des Francas qui y figure a très largement inspiré les informations contenues dans cet encadré.

Chacun voit la richesse de la définition que Roger Gal et Gaston Mialaret ont de l'éducation : elle ne pose pas la problématique de l'éducation en réduisant celle-ci aux influences volontairement éducatives, comme peuvent l'être celles exercées volontairement par l'enseignant, l'éducateur, l'animateur, le parent. Elle pose cette problématique en intégrant les influences « non volontairement » éducatives, comme peut l'être le comportement (involontaire) d'un adulte devant ou vis-à-vis d'un enfant. Les influences volontaires relèvent de l'explicite, là où les influences involontaires sont implicites. Au-delà de la partie explicite d'une action éducative, il y a toujours une partie implicite : tel ouvrage qui vise (volontairement) à apprendre de manière ludique la lecture aux enfants, leur faire découvrir des métiers, des pays, sensibiliser aux enjeux du développement durable, peut (involontairement) charrier des a priori sur le genre, les hiérarchies sociales, les différences ethniques.

Chacun l'aura compris, ces influences involontaires peuvent être le fait d'espaces éducatifs ou d'acteurs éducatifs. Mais ce sont aussi les influences exercées par les médias, les pairs.